



Inauguration du nouveau TER

Jeudi 21 février 2008 à 15h00

Saintes (17)

Dossier de presse

*

Contact presse :
Attachée de presse de la Région Poitou-Charentes
Valérie Courrech
05 49 55 77 68 / 06 15 56 12 84
v.courrech@cr-poitou-charentes.fr

Le TER, un choix de société

Les priorités du développement du TER

Le nouveau TER Autorail Grande Capacité

Une nouvelle identité visuelle

« L'année 2008 verra une nette amélioration des trains express régionaux (TER) avec la mise en service de 16 autorails sur les 23 commandés et l'achèvement de la rénovation des 10 rames d'autorails existants. Les travaux du centre de maintenance de Saintes, contribuant à la plus grande disponibilité des rames, permettront dès 2008 d'y réaliser le premier niveau d'entretien des nouveaux matériels ».

**Ségolène Royal,
Présidente de la Région Poitou-Charentes**

Le TER, un choix de société

«Faire de Poitou-Charentes une région d'excellence environnementale »

Cette phrase qui introduit les 10 priorités du « Plan après pétrole » illustre bien les préoccupations du Conseil Régional Poitou-Charentes.

Dans une région organisée autour de quatre grands pôles, de villes reconnues au niveau international comme Cognac, Angoulême, La Rochelle et proche de grandes Régions Internationales comme l'Aquitaine, les Pays de la Loire, le T.E.R. se révèle un outil précieux d'aménagement du territoire tout en préservant l'avenir de la planète.

La Région considère qu'il est de son **devoir de proposer des alternatives crédibles à la route en intensifiant son action en faveur du ferroviaire.**

En effet, le T.E.R., seul dispositif de transport en commun transversal à l'ensemble de la Région est appelé à devenir l'épine dorsale d'une mise en réseau des moyens de transports collectifs locaux et interrégionaux.

Pour atteindre ces objectifs, la Région a lancé en 2007 un important **programme pour l'amélioration de la qualité du service à la population**, par le renforcement de l'inter-modalité, la rénovation des gares, l'accessibilité à tous ainsi qu'un meilleur réseau de distribution et d'information.

Par ces orientations en faveur du ferroviaire, le T.E.R., bien que minoritaire par rapport à la voiture, est un enjeu politique fort qui se doit d'être relayé auprès de la population.

Le développement de l'usage du TER par le citoyens de la Région Poitou-Charentes est donc au **coeur de la stratégie ferroviaire de la Région**. En tant qu'autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux de voyageurs sur son territoire, **la Région souhaite faire évoluer et renforcer l'image de dynamisme et de modernité de ce réseau afin de contribuer à l'accroissement de sa fréquentation.**

Les priorités du développement du TER

❖ Le développement de l'offre TER

L'offre ferroviaire a augmenté de + 30 % entre 2002-2007. Cette offre a rencontré un réel besoin, le **trafic ayant progressé près de +35%** sur la même période.

Fin 2005, la Région s'est donné un objectif de création de 500 000 kms trains sur la période 2006-2010. **Sur les 3 dernières années, près de 475.000 km.trains dont 150.000 entre La Rochelle et Rochefort ont déjà été mis en œuvre** sur l'ensemble des lignes du réseau (étoile de Saintes, Tours – Poitiers – La Rochelle, Poitiers – Angoulême, Nord Deux-Sèvres). Dans la foulée, l'étude de compléments d'offres sur l'étoile de Saintes est en cours pour 2009.

La mise en place d'une **desserte périurbaine** d'un type nouveau en relation avec les 2 agglomérations de La Rochelle et Rochefort, a donné lieu à la **création de 4 nouveaux points d'arrêts** (2 en 2007; 2 en 2008).

Une expérimentation de la desserte ferroviaire du Nord Deux-Sèvres est menée depuis 2 ans; elle sera refondue à la fin de l'année 2008 pour mieux répondre aux besoins de la population et tenir compte de la disparition du TGV Saumur.

La mise en place d'une **nouvelle desserte sur Poitiers/Limoges** est elle aussi en cours d'étude, en cohérence avec la modernisation de l'infrastructure prévue au contrat de projet. La 1ère tranche de travaux s'achèvera à la fin 2008.

Les **autres projets d'évolution de l'offre 2006-2010** concernent essentiellement :

- l'offre sur Angoulême/Limoges en liaison avec le Limousin
- la mise en cohérence des offres TER et Corail Intercités entre La Rochelle et Bordeaux dans un contexte où la SNCF pérenniserait une offre nationale consistante.

Les comités de lignes, sont le lieu privilégié d'échanges et de mises au point de ces adaptations du service.

❖ Le développement des autres services

La poursuite du développement du TER devra s'intégrer dans une approche multimodale en coordination avec les Agglomérations et les Départements sur les sujets suivants :

- **système d'information multimodale** = plateforme internet et/ou téléphonique sur les transports en commun en région ;
- **centre de relation clientèle** ;
- **tarification intégrée train + bus** nécessitant à **court terme le développement d'une billettique régionale**. (voir chapitre suivant l'expérimentation de la tarification intermodale La Rochelle - Rochefort)
- **accueil et distribution** : La Région est sensible à la présence humaine en gare et souhaite que l'automatisation de la distribution soit l'occasion pour la SNCF d'améliorer le service en gare et pas seulement d'optimiser le nombre de personnels en gare.

❖ La tarification

La **nouvelle gamme tarifaire TER** mise en place en juin 2007 correspond mieux aux besoins des usagers grâce à sa simplicité et sa lisibilité.

Cela se traduit par **une utilisation importante de ces tarifications** :

- 6.448 porteurs de la **Carte Jeunes TER** Poitou-Charentes (+17 % / l'année précédente),
- 1.341 **Cartes TER** Poitou-Charentes vendues,
- une croissance forte du trafic de l'**Abonnement TER** Poitou-Charentes : près d'un voyageur sur 5 est un abonné; l'abonnement à prélèvement automatique a également bien démarré avec déjà près de 300 abonnés.

La **tarification multimodale** entre La Rochelle et Rochefort est la première offre tarifaire complète proposée pour l'utilisation de différents transports en commun : près de 1400 titres ont été délivrés de septembre à novembre 2007, une quarantaine d'abonnés a choisi cette formule dès le premier mois.

Le nouveau TER Autorail Grande Capacité

La **Région Poitou-Charentes** réalise actuellement un plan de modernisation du matériel TER d'une ampleur sans précédent pour :

- **améliorer le confort et la qualité** de service des voyageurs TER,
- **assurer le développement de l'offre** et répondre ainsi aux besoins de déplacement.

L'autorail présenté le 21 février est l'un des 6 livrés depuis octobre 2007 parmi les 23 commandés par la Région.

Début 2010, la SNCF disposera ainsi d'un outil très performant complété par un centre de maintenance moderne à Saintes pour réaliser un service TER de bonne qualité.

Ce programme représente un effort financier de la Région de l'ordre de 100 M€. Pour optimiser ce plan et la charge financière correspondante, la Région a procédé à :

- des cessions de matériels récents dont elle disposait en petit nombre (5X78500 vendus à l'Aquitaine, 5 ZTER vendus à Pays de la Loire),
- une opération de crédit bail pour l'achat de 23 autorails AGC neufs.

Ce plan comprend :

□ l'acquisition de 23 autorails neufs :	113,40 M€
□ la rénovation de 10 X2200 et remorques :	5,10 M€
□ la création du centre de Saintes :	10,50 M€
□ la vente de matériels à Aquitaine – Pays de la Loire :	- 34,00 M€
	<hr/>
	95,00 M€

Une nouvelle identité visuelle



La nouvelle identité visuelle réalisée par l'agence Amalgame a été choisie pour son caractère affirmé, sa forme globale reconnaissable au premier coup d'oeil, son graphisme à la fois moderne, technique et original qui prend en compte le respect de la charte typographique de la Région Poitou-Charentes et de la SNCF au titre du service TER.

Valeurs dominantes :

- modernité
- technologie,
- mobilité et échange

Faire du TER le mode de transport de demain, c'est aujourd'hui la volonté du Conseil Régional.

Atelier de maintenance du pôle TER

Présentation du projet – planning

- Consistance de l'opération :
 - 2 500 m² d'ateliers intégrant l'atelier existant, lui-même allongé pour accueillir les AGC quadricaisnes,
 - 500 m² de locaux techniques
 - des équipements et outillages modernes pour faciliter les opérations de maintenance et améliorer les conditions de travail,
 - des aménagements extérieurs : voies ferrées, station de lavage/détagage, fosse de visite pour interventions rapides.

- Exigence d'excellence environnementale
 - récupération des eaux de pluie,
 - eaux de nettoyage en circuit fermé,
 - eaux sanitaires chauffées à l'énergie solaire,
 - étude de faisabilité d'une toiture équipée de cellules photovoltaïques.

- Planning
 - 1^{ère} tranche (aménagements extérieurs) livrée en avril 2008,
 - 2^{ème} tranche (bâtiments – équipements) livrée en décembre 2009.

Coût et financement

- Coût de l'opération : 13,5 millions d'euros HT (janvier 2007),
- **Financement :**

Financeurs	Montant (millions d'euros)
SNCF	3
Région	5,1
Communauté de Communes de Saintes	3,3
Ville de Saintes	0,3
Département de la Charente-Maritime	1,8

